

Flânerie littéraire à travers
quelques oeuvres récentes /
Alfred Feuillet

Feuillet, Alfred. Flânerie littéraire à travers quelques oeuvres récentes / Alfred Feuillet. 1859.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

d'hui, ceux d'aujourd'hui ne seront peut-être plus ceux de demain. Que sont devenues, par exemple, les trois unités d'Aristote, si chaudement recommandées par Boileau, depuis que Népomucène Lemercier osa porter la main sur cette chose antique ? — L'art (et n'est-ce pas aussi la littérature ?) est toujours jeune, parce qu'il est la liberté, parce qu'il a mille faces diverses, parce que toujours il se renouvelle : c'est un phénix qui renaît de ses cendres.

On peut, ainsi que nous l'avons fait, relire le roman de *Madame Bovary*, et l'on se pénétrera bien de l'idée que ce n'est pas là un livre écrit à la hâte : il a au contraire toutes les qualités d'une œuvre profondément fouillée, mûrement étudiée, patiemment attendue (il était, dit-on, sur le métier depuis plusieurs années), caressée avec amour et cependant pleine de force, d'énergie et d'une effrayante vérité.

M. Flaubert est jeune, il a débuté d'une façon brillante, l'avenir s'ouvre large devant lui : En avant ! en avant !

Outre ce roman, un des plus beaux qu'on ait eus depuis longtemps, on connaît de M. Gustave Flaubert, qui les a publiés dans *l'Artiste*, sous le titre de *la Tentation de saint Antoine*, de curieux fragments de scènes dialoguées avec verve, entraînement, imagination, délire.

C'est un vrai cauchemar, ces visions, ces tentations étourdissantes passant et repassant sans cesse devant le saint qui donna tant de fil à retordre au démon.

Il y a dans ces fragments des morceaux splendides soutenus d'une ironie vigoureuse, éclairés d'un lyrisme éblouissant : le somptueux festin de Nabuchodonosor qui, devant Antoine mourant de faim et de soif, se déroule dans une salle immense, d'une magnificence royale, avec toute la profusion de richesses, tout le luxe asiatique, toute la prodigieuse et théâtrale opulence du monde ancien; l'arrivée pompeuse et à grand fracas de cette étincelante petite reine de Saba qui, — suivie d'une armée de serviteurs aux vêtements bariolés de toutes les couleurs imaginables et conduisant une véritable caravane des présents les plus précieux, — après maintes cajoleries inutiles, s'en retourne en sautillant comme un oiseau; puis l'apparition de ces deux hommes errant depuis si longtemps à travers le monde, Apollonius de Tyane et son compagnon inséparable, éternel interrupteur des discours de son maître, longs, vantards et emphatiques discours dont le flux incessant finit par confondre sous un déluge d'extraordinaires paroles les facultés d'Antoine, déjà si ébranlées; puis... Il faut enfin s'arrêter, car voici maintenant de véritables fantasmagories, de magiques visions, de fantastiques tableaux où beuglent, rugissent, sifflent, sanglotent, hennissent, cou-

rent, nagent, volent, rampent, bourdonnent autour du saint homme ahuri tous les monstres impossibles créés par le fécond burin de Callot.

Mais pourquoi malheureusement ne sont-ce là que des fragments ? M. Flaubert nous en donnerait-il d'autres qui, reliés à ceux-ci, feront de cette *Tentation de saint Antoine* une chose une et multiple, la plus étonnante, la plus tourbillonnante peut-être qu'en ces derniers temps poète ait osé exécuter sur la corde roide tendue par une puissante fantaisie ?

Octobre 1857.